

MATHRICE

Version du 28 juin 2023

Convention d'hébergement de site web par le Réseau Thématique Mathrice (GDS2754) du CNRS, nommé Mathrice dans le présent document.

1- Objet

La présente convention a pour fonction de définir les règles et les usages que doivent respecter les groupes de travail, les réseaux et individus qui disposent d'un site Internet hébergé sur les plateformes de Mathrice.

Elle est à prendre en considération au même titre que les **Conditions Générales d'Utilisation de la PLM** de Mathrice <https://plm.math.cnrs.fr/cgu> qui font partie intégrante de cette convention.

Cette convention est révisable sans préavis par le comité exécutif de Mathrice.

Elle n'a pas pour but d'être exhaustive en termes de lois ou de déontologie.

2- Prérequis

Les sites hébergés doivent être issus d'un organisme de recherche ou établissement d'enseignement supérieur (École, EPST, GIS, GIP, EPIC, EPA, etc.) français ou étranger et doivent entrer dans au moins une des catégories suivantes :

- un laboratoire,
- un groupe de travail,
- un réseau technique, scientifique, administratif ou métier,
- une action scientifique ou technique ponctuelle (journal, événement, colloque, etc.),
- un projet technique ou scientifique,
- une association Loi 1901 exerçant dans le cadre de la recherche et ou l'enseignement supérieur en France,
- une page individuelle à caractère professionnel

Les demandes n'entrant pas dans ce cadre seront étudiées au cas par cas et bénéficierons d'une convention annexe dédiée, complétant la présente.

3- Responsabilités de l'hébergé

- Le directeur ou la directrice du laboratoire, ou le chef ou la cheffe d'établissement, ou le directeur ou la directrice du groupe de recherche ou de service, ou le président ou la présidente de l'association est le **directeur ou la directrice de la publication** ;
- Le directeur ou la directrice de la publication est **responsable** du contenu des pages du service, de leur pérennité et de leur intégrité ;
- Il désigne une ou plusieurs personnes chargées de la mise en ligne des informations. Ces personnes sont appelées ci-dessous **directeur ou directrice de la rédaction** ;
- Le directeur ou la directrice de la rédaction est **responsable** du bon fonctionnement du site, de sa maintenance, des sauvegardes des données et de sa sécurité, tâches pour lesquelles il peut demander conseil au dispositif d'assistance du service d'hébergement de Mathrice (appelé équipe support de Mathrice) ;
- Il a un devoir d'information du directeur ou de la directrice de la publication ;
- Les auteurs et autrices des articles sont responsables civilement et pénalement de leur propos sous l'autorité du directeur ou de la directrice de la publication ;
- En cas de diffusion de contenus ne respectant pas les lois et règlements ou pouvant porter un préjudice quelconque, le directeur ou la directrice de la publication et le directeur ou la directrice de la rédaction devront en interrompre la diffusion dès que ces faits auront été

portés à leur connaissance ;

- En cas d'évolution majeure dans la définition de son site (contenu, public visé, fonctionnalité), le directeur ou la directrice de publication a l'obligation d'en informer préalablement l'hébergeur ;
- Si une évolution des besoins en ressources (consommation processeur, bande passante, stockage) est nécessaire, le directeur ou la directrice de publication doit en faire la demande préalable auprès de l'hébergeur afin de ne pas dégrader le service assuré aux autres sites hébergés sur la plateforme ;
- **Tout changement de responsable du site**, en particulier du directeur ou de la directrice de la rédaction **doit être signalé** à l'équipe support de Mathrice par courrier électronique ;
- Dans le cas où le site diffuse ou traite des données personnelles, doit respecter le « Guide sur la protection des données personnelles sur les sites web »
https://intranet.cnrs.fr/protection_donnees/rgpd/outils/Documents/guide-traceurs-sites-web-2022.pdf (fourni sur demande au besoin).

4- Contenu et mise en page du site hébergé

Nature des informations et données hébergées

Les informations et toutes données informatiques hébergées doivent :

- être destinées à un usage scientifique, technique ou administratif dans le périmètre de la recherche ou l'enseignement supérieur,
- si elles sont individuelles, être limitées au cadre strict de l'activité professionnelle dans un organisme de recherche ou un établissement d'enseignement supérieur.

Le contenu du site doit respecter les lois en vigueur, notamment :

- la loi sur les informations nominatives,
- le RGPD (<https://www.cnil.fr/fr/rgpd-exemples-de-mentions-dinformation>),
- le droit à l'image,
- la neutralité et de la laïcité de l'éducation nationale,
- le droit d'auteur (sur tout document quel qu'en soit la nature et le support).

Exemples de contenus prohibés

Sont notamment interdites :

- les publications de type forum non modéré,
- les pages à caractère commercial ou publicitaire.

En outre, le contenu du site doit notamment être exempt de :

- toute forme d'apologie du crime, du racisme, du négationnisme, ou des crimes de guerre,
- toute forme de provocation et de haine raciale,
- tout propos injurieux ou diffamatoire.

Les chartes du réseau RENATER doivent être respectées

<https://www.renater.fr/documentation/chartes/>

Informations légales

Le site web doit contenir une page d'informations légales indiquant :

- le nom de l'établissement, du laboratoire, de l'école ou du groupe de travail,
- son adresse administrative,
- le nom, la fonction et l'adresse électronique du directeur ou de la directrice de la publication,
- les noms, les fonctions et les adresses électroniques des directeurs ou directrices de la rédaction et des principaux rédacteurs et rédactrices,

- l'hébergeur : le Réseau Thématique Mathrice (GDS2754).

Exemple d'information sur les mentions légales des sites web dans l'ANNEXE 1 du « Guide sur la protection des données personnelles sur les sites web ».

https://intranet.cnrs.fr/protection_donnees/rgpd/outils/Documents/guide-traceurs-sites-web-2022.pdf (fourni sur demande au besoin).

5- Sécurité des applications web

Les applications installées pour le site web sont susceptibles de présenter des failles de sécurité qui peuvent mettre en cause l'intégrité des données hébergées sur la plate-forme de Mathrice. Le directeur de la rédaction est responsable des applications installées sur son site. En conséquence :

- il a l'obligation de fournir par courrier électronique à l'équipe support de Mathrice la liste des applications qu'il installe sur son site ;
- il doit veiller à ce que les applications soient régulièrement mises à jour en fonction des alertes de sécurité qui seront publiées soit par les auteurs du produit soit par l'équipe support de Mathrice ;
- avant de choisir une application, il doit s'assurer qu'il en a la maîtrise technique et qu'il est capable d'en assurer la configuration, la mise à jour et la sauvegarde.

L'équipe support de Mathrice, à la demande du Correspondant Sécurité des Systèmes d'Informations de Mathrice, peut à tout moment suspendre sans préavis la publication d'un site en cas de faille de sécurité, de compromission avérée ou de comportement anormal (consommation anormale de ressources, bande passante, processeur, etc.), avant d'en informer dans les plus brefs délais le directeur ou la directrice de la publication du site et le directeur ou la directrice de la rédaction.

6- Responsabilité de l'hébergeur

- Le service d'hébergement est proposé à titre gratuit, dans la limite du respect de l'ensemble des clauses de la présente convention ;
- L'hébergeur (Mathrice) n'est en aucun cas légalement responsable des préjudices que pourrait causer une interruption de service, qu'elle soit de son fait ou due à une cause extérieure ;
- En cas d'interruption de service, le délai de remise en service ainsi que la restitution d'une partie ou de la totalité des données ne sont en aucun cas garantis par l'hébergeur ;
- L'hébergeur s'engage à avertir par courrier électronique les directeurs et directrices de publication et de rédaction de toute modification de la présente convention.

7- Durée de cette convention

Cette convention d'hébergement prend effet à la date de mise à disposition ou d'utilisation des services d'hébergement de Mathrice.

8- Fermeture du site

En cas de non respect des règles énoncées dans cette convention, le site web pourra être mis (totalement ou partiellement) hors ligne par l'équipe support de Mathrice. La remise en ligne sera effectuée après avis éventuel du comité exécutif de Mathrice.